



APPROUVÉ PAR LA CSA



CARACTÉRISTIQUES

- Protection limitée contre les chocs latéraux, verticaux, et contre la pénétration d'objets.
- Doublure en mousse de polystyrène ininflammable et écrans latéraux en nylon protégeant la tête contre les chocs latéraux et les objets pénétrants.
- Coquille de casque en polyéthylène durable et léger.
- Système de suspension/ harnais crânien Fas-Trac® ou Staz-On®, au choix!
- Accrédité en vertu de la norme Z94.1-1992 de la CSA.

MARQUAGE PERSONNALISÉ

Pour obtenir l'impression sur casque Super V® du logo ou du slogan de votre compagnie, il suffit de communiquer sans frais avec MSA au 1-800-267-0672 et transmettre votre commande au distributeur MSA le plus proche.

DESCRIPTION

Le casque Super V® est conçu pour fournir une protection limitée de la tête contre les chocs et la perforation par objets contondants dans les cas de chocs latéraux ou verticaux. Il a aussi été conçu pour offrir une protection limitée (isolation) contre la décharge électrique.

Le casque Super V® se compose de plusieurs pièces : une partie bombée rigide de polyéthylène résistant à l'usure, un système réglable de suspension/amortissement Staz-on® ou Fas-Trac® à rochet, un écran latéral en nylon, et une doublure en mousse de polystyrène conçue pour absorber les chocs. La doublure ignifugée, cannelée et rainurée, en forme d'anneau, permet la libre circulation d'air frais autour de la tête.

Le casque Super V® pèse moins de 1 lb., et met en évidence de larges sangles intérieures qui s'entrecroisent. En conséquence, ce casque de sécurité est le plus léger existant sur le marché aujourd'hui; il offre de surcroît la meilleure protection latérale et un confort incomparable.

COMMENT COMMANDER

Casque Super V®

Couleur	Staz-On® Amortissement	Fas-Trac® Amortissement
Blanc	217081	217091
Bleu	217082	217092
Jaune	217083	217093
Orange	217084	217094
Rouge	217085	217095
Vert	217086	217096
Gris	217087	217097
Doré	217088	217098
Argenté	217089	217099
Orange Hi-Viz	217090	217100
Noir	217139	217140

ACCREDITÉ PAR LA CSA POUR LA CLASSE E

Couleur	Amortissement Staz-On® doté d'un support à lampe avec cordelette/attache
Blanc 217101
Bleu 217102
Jaune 217103
Orange 217104
Rouge 217105
Vert 217106
Gris 217107
Doré 217108
Argenté 217109
Orange Hi-Viz 217110
Noir 217141

ACCREDITÉ PAR LA CSA POUR LA CLASSE G

Système d'amortissement (suspension) de remplacement

Super V®	Staz-On®	Fas-Trac®
	817033	818276

AVERTISSEMENT

Bien que ce casque soit conforme à l'essai de rétention passive de la norme CSA (avec ou sans la bride-mentonnière), certaines conditions jugées extrêmes tel qu'un vent en rafales ou un choc violent sur le casque peut faire bouger le casque de son emplacement optimal sur la tête de l'utilisateur.

INSPECTION & ENTRETIEN

INSPECTION:

La durée de vie utile du casque Super V® peut être influencée par plusieurs facteurs: chaleur, froid, lumière du soleil et exposition à des substances chimiques. Avant et après chaque utilisation, il faut examiner le casque comme suit:

Coquille rigide du casque Examiner visuellement la matière rigide du casque, et vérifier s'il n'y a pas de craquelures, fissures, réseaux de fissures, décoloration, endroits d'apparence opaque, ou toute autres conditions inhabituelles. Examiner la résistance du casque en pliant le bord pour voir si par endroits le matériau a été fragilisé ou s'il est devenu friable. L'une ou l'autre des conditions ci-haut mentionnées peut vouloir signifier une perte de résistance aux chocs ou à la pénétration d'objets divers, ou une diminution de la résistance à la tension électrique; auquel cas le casque **DOIT** être **IMMÉDIATEMENT** remplacé.

Suspension (système d'amortissement)

Vérifier l'état du système de suspension en examinant sa flexibilité. S'assurer qu'il n'y a pas de craquelures, coupures, d'effilochement ou de coutures endommagées. Si le système de sangles à suspension n'est pas en parfait état, il **DOIT** être remplacé **IMMÉDIATEMENT**.

Doubleure La doubleure de mousse devrait être examinée pour voir si elle n'a pas subi des accrocs, craquelures, écaillage, ou autre détérioration. Si tel est le cas, il **FAUT** remplacer le casque **AU COMPLET IMMÉDIATEMENT**.

ENTRETIEN DU CASQUE

Les casques doivent être nettoyés régulièrement afin de pouvoir les examiner plus facilement et d'éviter l'irritation cutanée de l'utilisateur. **SEULEMENT** nettoyer au moyen d'un savon doux (non pas du détergent) et de l'eau chaude. Comme c'est le cas pour tout équipement spécialisé, il **NE** faut **PAS** soumettre ce casque à une utilisation abusive. On **NE DOIT PAS** l'employer comme support, ni le faire tomber, ni le lancer. Ce casque doit **DOIT** être entreposé dans un endroit propre et sec, à l'abri des extrêmes de température (chaleur ou froid) et de l'humidité.

DIRECTIVES CONCERNANT LA DURÉE DE VIE UTILE DU CASQUE

Le casque Super V® a été conçu à partir de matériaux résistant à l'usure de haute qualité; mais ce casque **NE DURERA PAS** éternellement. Les propriétés protectrices du casque **SE DÉTÉRIORERONT** suite à une exposition continue à de nombreux environnements de travail courants, tels que des températures extrêmes, l'exposition à des produits chimiques, les radiations UV, et les détérioration et usure quotidiennes normales. L'utilisateur **A LE DEVOIR** d'inspecter le casque sur une base régulière (se reporter à la section sur l'Inspection), d'en remplacer les pièces endommagées et de le remplacer entièrement si nécessaire. **NE RISQUEZ PAS** votre vie pour rien! Votre sécurité nous importe! Dans les cas d'exposition à des conditions extrêmes, le casque (ou certaines composantes du casque) doit être remplacé, et ce, même après une courte période d'utilisation. D'une manière générale, même si le casque semble être en bon état, MSA conseille son remplacement selon les critères suivants:

- Système de sangle-suspension : à remplacer après 12 mois **AU MAXIMUM**
- Casque entier : à remplacer après 5 ans **AU MAXIMUM**.

Rappelez-vous qu'il s'agit là de directives concernant la durée de vie utile **MAXIMALE** du casque et sa composante. L'usure ou la détérioration remarquée lors d'un examen de routine **EST** un facteur déterminant conduisant au remplacement prématuré du casque ou de certaines pièces. De toutes façons, il **FAUT TOUJOURS** replacer le casque après un choc, une perforation ou pénétration quelconque.

AVERTISSEMENT

Les casques Super V® offrent une protection **LIMITÉE** contre les chocs de haut et latéraux, ainsi que la pénétration d'objets par perforation. Leur conception permet de réduire l'ampleur d'un choc ou d'une perforation, mais ne sont pas en mesure de fournir une protection complète contre ces malheurs. Ils ont été conçus et mis à l'essai pour répondre aux exigences de la norme CSA, et dans la plupart des cas, devraient être efficaces contre l'impact de petits outils, boulons, rivets, étincelles et autres dangers semblables. Cependant, certaines conditions extrêmes en milieu industriel peuvent être trop exigeantes, auxquels cas le casque n'offre pas de protection suffisante, ne pouvant empêcher le risque de blessures graves ou mortelles. **EVITEZ** les endroits où le risque de choc ou pénétration d'objet étranger dans le casque est élevé.

Pour que le casque Super V® puisse fonctionner efficacement, seuls les systèmes de suspension Fas-Trac® ou Staz-On®, de conception MSA pour ce type de casque, doivent être utilisés. L'emploi d'autres systèmes de suspension peut diminuer la protection offerte, et entraîner de graves blessures et même provoquer la mort.

Les bandes Velcro* et autres étiquettes-décalques fixes **NE DEVRAIENT PAS** se trouver à moins de 1/2 po du bord du casque, afin qu'il puisse conserver ses propriétés diélectriques intrinsèques.

Ne jamais appliquer de la peinture sur les casques Super V® elle risque d'endommager leurs propriétés protectrices.

Ne jamais utiliser ce casque comme casque de motocyclette, casque sportif ou casque de pompier pour la lutte contre les incendies dans les bâtiments.

L'INOBSERVATION DES AVERTISSEMENTS ÉNUMÉRÉS CI-DESSUS PEUT ENTRAÎNER DE GRAVES BLESSURES CORPORELLES, VOIRE MEME LA MORT.

* Velcro est une marque de commerce de la société Velcro, É.-U.

APPROBATIONS & NORMES



Le casque Super V® est accrédité en vertu de la norme CSA Z94.1-1992 relativement aux casques de protection en milieu industriel.



MSA Canada Inc., 33-2800 Skymark Ave., Mississauga, Ontario L4W 5A6
Tél.: 905.602.0338; Téléc. (fax): 905.238.4151
Appel sans frais partout au Canada : 1.800.MSA.2222

Siège social canadien 148 Norfinch Drive, North York, Ontario M3N 1X8
Siège social corporatif : P.O. Box 426, Pittsburgh, PA 15230 USA (É.-U.)
www.msacanada.com

Bureaux régionaux : Toronto-Edmonton

Avis: Cette feuille d'information ne renferme qu'une description générale des produits ci-inclus. Bien que les capacités de rendement et d'utilisation y soient décrites en détail, ces produits ne doivent être utilisés que par un personnel dûment formé et qualifié, uniquement après avoir lu attentivement et compris toutes les instructions, étiquettes et autres informations complémentaires accompagnant ces produits, et après avoir pris connaissance de toutes les précautions ci-incluses afin de les respecter à la lettre. Seuls ces documents d'information renferment les renseignements complets et détaillés relatifs à l'emploi et à l'entretien de ces produits.